

**DECISION N°261-2026 –
ATTRIBUTION DU LOT N°7B – PORTE AUTOMATIQUE – MARCHE PUBLIC DE
TRAVAUX « REAMENAGEMENT DES BATIMENTS DE FOREZ AQUATIC » -
PORTALP**

Le Président de la Communauté de Communes de Forez-Est

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Forez-Est (CC Forez-Est),

Vu la délibération n°2026.021.15.04 du Conseil Communautaire de la CC Forez-Est en date du 15 avril 2026 portant diverses délégations de pouvoirs à Monsieur le Président,

Vu la délibération n°2024.002.11.12 du Conseil Communautaire de la CC Forez-Est, et son annexe, en date du 12 novembre 2024 définissant l'intérêt communautaire,

Vu le devis de la société PORTALP ci-annexé,

Considérant le placement en liquidation judiciaire de la société EXALU, titulaire du lot n°7 : Menuiseries extérieures aluminium, par jugement du tribunal de commerce de Saint-Etienne en date du 22 avril 2026 et la nécessité de reconsulter pour la fourniture et mise en œuvre d'une porte automatique,

Considérant la proposition technique et financière de la société PORTALP Auvergne, dont le siège social est à Cournon d'Auvergne (63800), 27 route du Centre, pour un montant total de 9 400,00 € HT, soit 11 280,00 € TTC,

Considérant que le seuil des 216 000,00 € en-dessous duquel Monsieur le Président est autorisé à signer n'est pas dépassé,

DECIDE

ARTICLE 1

D'approuver et de signer le devis de la société PORTALP Auvergne, dont le siège social est à Cournon d'Auvergne (63800), 27 route du Centre, quant à la réalisation de la porte automatique pour un montant total de 9 400,00 € HT, soit 11 280,00 € TTC.

ARTICLE 2

De dire que les crédits sont prévus au budget.

ARTICLE 3

Conformément à l'article L.5211-140 du CGCT, il sera rendu compte de la présente décision à la prochaine réunion du Conseil communautaire.

ARTICLE 4

Ampliation de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur Le Sous-Préfet de MONTBRISON,
- Monsieur Le Trésorier de FEURS.

Fait à FEURS (Loire),
Le 17/07/2026

Le Président,
Pierre VERGEL
Communauté de Communes
de Forez-Est
6 Place Paul Larue BP13
42440 FEURS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20260717-2612026-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/07/2026